

Iran : la double répression

Niloofar Moazzami

Number 815, Winter 2021–2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/97432ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Moazzami, N. (2021). Iran : la double répression. *Relations*, (815), 52–55.



IRAN : LA DOUBLE RÉPRESSION

Les dures sanctions économiques imposées à l'Iran par les États-Unis et la répression des mouvements de protestation par le régime de Téhéran s'alimentent mutuellement... au détriment d'une population à bout de souffle.

•••

Niloofer Moazzami

L'auteure est doctorante au Département de sociologie de l'UQAM

La crise économique résultant des sanctions engendre une grave pauvreté dans le pays et une pénurie de médicaments accentuée par la crise sanitaire actuelle.

Dans la nuit du 14 novembre 2019, le gouvernement iranien fait une déclaration qui met le feu aux poudres dans le pays. Il annonce une augmentation de 50 % du prix subventionné de l'essence — prix dont bénéficie la population iranienne jusqu'à un certain seuil de consommation — et de 300 % du prix non subventionné. Pour riposter contre cette augmentation, la population prend massivement la rue presque partout dans le pays. Les manifestations se transformant en émeutes, les autorités coupent l'accès à Internet pendant une semaine. Fait nouveau, ce sont des individus appartenant à la classe la plus pauvre de la société qui se soulèvent, et ce, sans aucune incitation de la part des partis politiques. Tandis que le pays s'enflamme pendant quelques jours, des centaines de personnes sont tuées¹.

Un an et demi plus tôt, le 8 mai 2018, le président des États-Unis, Donald Trump, annonçait le retrait américain de l'accord de Vienne sur le programme nucléaire iranien et il rétablissait des sanctions économiques d'une intensité sans précédent dans l'histoire des sanctions américaines contre l'Iran. L'accord de Vienne, conclu en 2015 après 12 ans de négociations, vise à empêcher l'Iran de développer l'arme nucléaire et à mettre fin aux sanctions internationales contre l'Iran. Pour mémoire, celles-ci commencèrent en 1979 sous la présidence de Jimmy Carter, dans la foulée de la crise des otages américains. Les puissances européennes et l'ONU n'ont pas manqué d'y prendre part par la suite. C'est en 1995, à la faveur d'un contrat signé avec la Russie, que l'Iran a repris les activités de son programme nucléaire, qui avaient été interrompues après la révolution de 1979. Dès 2002, les États-Unis, sous George W. Bush, accuseront le pays de chercher à se doter de l'arme nucléaire, ce qui fait planer depuis sur la population iranienne la menace permanente d'une guerre avec le pays de l'oncle Sam.

L'Agence internationale de l'énergie atomique, en juin 2017, a assuré que l'Iran respectait ses engagements liés à l'accord de Vienne. Le président Trump a néanmoins retiré son pays de l'accord, contestant cette information, mais sans donner de preuve. L'Iran a signé le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) en 1968, qui donne le droit d'enrichir de l'uranium uniquement à des fins civiles. Par contre, en réaction aux sanctions qui lui sont imposées, il a mis fin à l'application du protocole additionnel du TNP, en février 2021,



Manifestants iraniens bloquant une route lors d'une manifestation contre l'augmentation du prix de l'essence à Marivan, le 19 novembre 2019.
Photo : PC/ Salampix/ABACAPRESS.COM

ce qui réduit grandement la surveillance de ses installations. C'est une des raisons expliquant les efforts diplomatiques faits cet automne pour ressusciter l'accord de Vienne.

Des sanctions massives

Pendant sa présidence, Trump a ainsi ajouté de nouvelles sanctions économiques à un rythme presque hebdomadaire contre l'Iran, et ce, jusqu'à la fin de son mandat. Sont visés : les Gardiens de la révolution islamique, les industries militaire, nucléaire et pétrolière. Suivent les banques nationales, le secteur financier, l'industrie du transport maritime, le commerce international et le secteur des assurances. Cela conduit à la paralysie économique du pays, aux pénuries de matériaux et de denrées en tous genres et, au final, à la misère croissante dans laquelle vit une grande partie de la population civile iranienne. De surcroît, le 3 janvier 2020, les États-Unis assassinaient au moyen d'un

drone Qassem Soleimani, le commandant des forces armées iraniennes à Bagdad.

Pourquoi tout cela ? Pour imposer un nouvel accord nucléaire qui interdirait à l'Iran de posséder des armes nucléaires ? Pour apporter la démocratie au peuple iranien ? Pour le « libérer » du régime ? Bien que les spéculations soient ouvertes, il m'apparaît clair qu'il y a une corrélation entre la répression internationale, sous la forme de sanctions économiques imposées à l'Iran ou d'actions militaires menées par les États-Unis et leurs alliés, et la répression nationale, menée par le gouvernement islamique.

Le régime islamique et l'impérialisme américain

Avant d'aller plus loin, il est important de rappeler que l'Iran a connu des régimes politiques autoritaires durant presque toute son histoire, des régimes s'appuyant sur les

Pareille ingérence occidentale a entretenu chez la population iranienne l'impression de subir des rapports coloniaux permanents vis-à-vis de l'Occident.

immenses ressources du pays (y compris le pétrole) pour assurer leur stabilité. La trop brève accalmie démocratique de 1951 a brutalement pris fin, comme on le sait, avec le coup d'État commandité par les États-Unis et la Grande-Bretagne en 1953. Ce coup a renversé le premier ministre démocratiquement élu, Mohammad Mosadegh, qui avait nationalisé le pétrole du pays, et l'a remplacé par le général Fazlollah Zahedi, soutenu par le Shah d'Iran. Pareille ingérence occidentale a entretenu chez la population iranienne l'impression de subir des rapports coloniaux permanents vis-à-vis de l'Occident. Cette impression a augmenté depuis la révolution de 1979, qui a mis fin au régime monarchique et porté les militants islamistes au pouvoir. L'impossibilité d'une démocratie réelle dans le pays se traduit toujours aujourd'hui, sur le plan institutionnel, par l'absence de partis politiques et de syndicats indépendants ainsi que par un contrôle discrétionnaire exercé par l'État, au nom de l'islam politique, sur toutes les publications, y compris les journaux, les livres et les autres productions culturelles (le cinéma, le théâtre, la musique, etc.).

Par la suite, pendant les huit ans de la guerre entre l'Iran et l'Irak (1980-1988), le pays a été victime d'une vaste destruction qui a entraîné près d'un million de morts. Cette guerre a été d'autant plus injuste que l'Irak a bénéficié du soutien des Occidentaux tandis que l'Iran se battait seul. Cet isolement international a eu pour effet de renforcer la position du nouveau régime islamique. C'est dans ce contexte qu'a été adoptée la première Constitution post-révolution qui a accordé d'importants pouvoirs au Guide suprême en tant que représentant de Dieu sur terre, à vie (poste occupé d'abord par Khomeiny, puis par Khamenei). Le Guide suprême supervise ainsi toutes les lois et politiques du pays; il sert de médiateur entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire; il peut démettre le président de ses fonctions et proposer son remplaçant; il dirige les forces militaires; il peut déclarer la guerre comme la paix; enfin, il a autorité tant sur la radio et la télévision nationales que sur les principaux journaux. Les parlementaires ont donc en bonne partie les mains

liées, bien que l'Iran soit formellement une république. Selon la Constitution, tous les quatre ans, le pays tient une élection présidentielle (à laquelle les femmes ne peuvent être candidates) et une élection législative pour désigner les membres du Parlement. Cependant, les candidates et les candidats doivent être approuvés par le Conseil des gardiens de la Constitution, lequel est composé de 12 membres, soit six clercs nommés par le Guide suprême et six juristes, aussi des clercs, élus par le Parlement.

Les mobilisations anti-gouvernementales

Dans ce contexte, depuis la fin des années 1990, l'Iran connaît plusieurs soulèvements populaires revendiquant une réforme. Par exemple, en 1999, de vastes manifestations, majoritairement organisées par les mouvements étudiants, ont secoué le pays après que le gouvernement ait fermé un journal réformiste; il agissait en représailles à la suite de la publication d'une lettre évoquant l'assassinat politique d'écrivains de gauche et de militants politiques par le Service du renseignement, en novembre 1998. Les manifestations dans les rues en faveur de la démocratie et de la liberté d'expression — d'abord à Téhéran puis dans huit autres grandes villes — se sont prolongées pendant six jours et la violence des protestataires s'accrut proportionnellement à celle des forces de l'ordre. Au cours de la sixième journée, la répression de la police antiémeute fut brutale, et 1500 personnes furent emprisonnées.

Dix ans plus tard, le 12 juin 2009, au moment de l'élection présidentielle, la victoire du conservateur Mahmoud Ahmadinejad pour un deuxième mandat (et contre deux candidats réformistes) suscite aussi une mobilisation massive et une dure répression. Tandis que des milliers de manifestantes et de manifestants demandent « Où est mon vote? », environ 10 000 personnes sont arrêtées et 70 sont tuées; les leaders du mouvement sont placés en résidence surveillée et toute communication au sujet du mouvement est interdite pendant quelques semaines. Selon le sociologue Farhad Khosrokhavar, ce mouvement reposait sur une alliance entre des réformistes islamiques et laïques s'opposant aux fondamentalistes religieux et radicaux,



Le président Trump montrant sa signature sur un décret imposant de nouvelles sanctions à l'Iran, le 24 juin 2019. Photo : Maison-Blanche (Joyce N. Boghosian)/Wikimedia Commons

dans l'objectif de sortir de la crise politique engendrée par un gouvernement fondamentaliste². Ce soulèvement, tout comme celui de 1999, se limitait aux grandes villes et mobilisait principalement les milieux étudiants, de la fonction publique et des mouvements de femmes, tous majoritairement issus de la classe moyenne.

En comparaison, le soulèvement de 2019 est le fait des classes populaires et se distingue par son caractère spontané et violent. Dès l'annonce de la hausse du prix de l'essence, les manifestations ont commencé et ont rapidement dégénéré en émeutes. Les incendies de mosquées, de banques et d'édifices gouvernementaux dans différentes villes, puis la riposte des forces gouvernementales qui ont arrêté un grand nombre de personnes tout en attribuant le soulèvement aux puissances étrangères, ont monopolisé l'attention de la population sans toutefois qu'elle ne puisse s'informer auprès de médias indépendants. De l'avis du sociologue Gérard Mauger, ce genre de mouvement populaire constitue une dénonciation momentanée de l'injustice généralisée qui règne dans le pays, d'un régime qui abandonne ses citoyens à leur sort, les empêche de manifester et ajoute l'odieux à l'injure en tentant de faire croire que les émeutiers sont des agents à la solde de l'impérialisme ou d'Israël³. La crise politico-économique qui en résulte et la tendance du gouvernement à occulter tous les problèmes en prétextant qu'ils sont tous liés aux sanctions économiques imposées par l'Occident révèlent sa position de plus en plus fragile et sa crédibilité en chute libre au sein de la population.

Les contradictions des sanctions occidentales

Outre la guerre économique menée contre l'Iran, la menace d'une vraie guerre n'est jamais loin non plus. Que l'on pense à l'Afghanistan, à l'Irak, à la Lybie ou à la Syrie, la région a déjà connu plus que son lot de guerres désastreuses, amenées

par l'Occident, toutes prolongées en guerres civiles. L'intellectuel Edward Saïd invite à « [...] ne pas sous-estimer le type de vision simplifiée du monde qu'une poignée relative-ment restreinte de membres civils du Pentagone a formulée pour la politique américaine s'appliquant dans l'ensemble des mondes arabe et islamique, une vision dans laquelle la terreur, la guerre préventive et le changement unilatéral de régime — soutenus par le budget militaire le plus gonflé de l'histoire — sont les idées principales débattues sans fin et de façon appauvrissante par des médias qui s'attribuent le rôle de produire des soi-disant "experts" qui valident le discours dominant du gouvernement⁴ ». Ces propos s'appliquent parfaitement à la situation actuelle : les élites étasuniennes disent vouloir apporter la démocratie à la région, mais sans la moindre connaissance ou référence aux besoins, aspirations et revendications des gens ordinaires directement concernés. Par la guerre économique, les États-Unis et leurs alliés prétendent combattre le régime iranien, mais dans les faits ce sont les Iraniens et les Iraniennes qui paient le prix des sanctions par des privations quotidiennes de produits de première nécessité.

La crise économique résultant des sanctions engendre une grave pauvreté dans le pays et une pénurie de médicaments accentuée par la crise sanitaire actuelle. Dans ce contexte, les gens n'ont pas le loisir de penser aux questions de démocratie, de liberté et d'égalité. Pourtant, ils se lèvent tout de même pour protester. Et si on leur accordait un répit, ils seraient tout à fait aptes à choisir pour eux-mêmes et à changer leur destin politique. Ils n'ont pas besoin de l'intervention de commanditaires pour prendre leurs décisions.

Le chercheur et écrivain Gilbert Achcar voyait dans les événements qui ont eu cours après le 11 septembre 2001 un affrontement entre deux barbaries⁵. La situation en Iran est de cet ordre, la population étant confrontée d'un côté à la peur d'un conflit militaire avec l'Occident et, de l'autre, à un régime qui empêche la liberté, la libre expression démocratique et la justice sociale — deux barbaries qui engendrent une terreur permanente et qui creusent les inégalités sociales. ■

1— Entre 304 et 1500 personnes selon les sources. Voir « *Special Report : Iran's leader ordered crackdown on unrest - "Do whatever it takes to end it"* », *Reuters*, 23 décembre 2019, [en ligne].

2— F. Khosrokhavar, « Le mouvement vert. Fin et suite », *Vacarme*, 2014, vol. 68, n° 3, 2014, p. 199-209.

3— G. Mauger, *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique*. Brousseix, Édition du Croquant, 2006.

4— E. Saïd, « *Orientalism Once More* », *Development and Change*, vol. 35, n° 5, 2004, p. 876 (traduction libre).

5— G. Achcar, *Le choc des barbaries : terrorismes et désordre mondial*, 3^e éd., Saint-Joseph-du-Lac, M Éditeur, 2017.